

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PRAXIS SOCIALE



SE FORMER COORDINATEUR DE PARCOURS

Soutenue depuis plusieurs années dans les politiques sociales, le coordinateur de parcours occupe une fonction centrale dans l'accompagnement des projets des personnes concernées, dans une démarche d'inclusion. La notion de référent de parcours est notamment au cœur du rapport Piveteau « Zéro sans solution » en date de 2014.

Cette nouvelle mission est désormais présente dans tous les secteurs d'intervention sociale et médico-sociale et en direction de tout public : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en insertion sociale, mineurs relevant de la protection de l'enfance...etc.

Cette fonction exige du professionnel qui l'exerce d'incarner une nouvelle posture, garante à la fois de la participation de la personne et de son expression ainsi que de l'implication de partenaires, dans une démarche d' « aller vers ».

Le Parcours : référence & coordination

Certification enregistrée au RS 6552, délivrée par UNAFORIS «Exercer une mission de référent de parcours santé social»

DURÉE DE LA FORMATION

18 jours de formation incluant une préparation à la certification, soit 126 heures

6 regroupements de 3 jours par mois

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décompose en 5 domaines de formation (DF):

DF1 Coordinateur / Référent : rôle et missionDF2 Posture et positionnement professionnel

DF3 Le projet d'accompagnement

DF4 Analyse de territoire et partenariats

DF5 Veille règlementaire et politiques publiques

Et un module de préparation aux épreuves de certification.

PRÉ-REOUIS À L'INSCRIPTION

La fonction s'inscrit en complémentarité des métiers existants dans le travail social.

Cette formation s'adresse donc à l'ensemble des professionnels exerçant des fonctions de coordination de parcours dans les établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaire (quel que soit le niveau de diplôme) et présentant une

expérience professionnelle justifiée et argumentée.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Consultez le site internet www.praxis.alsace

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION Coût de la formation : 2 898€ pour les 126h (112h de formation + 14h de

préparation à la certification)

Coût de la certification : 545€ pour l'inscription à l'examen Financement : éligible au CPF, employeur, personnel

Pour toute inscription ou demande renseignement :

Anne Fichou, responsable de formation : a.fichou@praxis.alsace



